

CONSULAT DE CUBA EN SUISSE ET AU LIECHTENSTEIN

Gesellschaftsstrasse 8, 3012 Berne

Horaires d'ouverture au public : 9h00 – 12h00,
lundi, mardi, jeudi et vendredi

FORMALITÉS POUR FAIRE UNE DEMANDE DE RÉSIDENCE PERMANENTE A CUBA

Les demandes de **RÉSIDENCE PERMANENTE** peuvent être faites par les étrangers mariés à des ressortissants cubains.

- **Extrait d'acte de naissance** (*Ce document peut être demandé en version internationale comprenant l'espagnol, ensuite il doit être légalisé auprès de la Chancellerie d'État du Canton et certifié par le Consulat cubain*).
- **Résultats des examens radiographiques du thorax, sérologiques, et test HIV.**

Les documents concernant les résultats des examens susmentionnés devront être présentés au Consulat pour être légalisés avant les six mois à compter de sa date d'expédition, original et traduction- le cas échéant-, et dûment légalisés (original et traduction séparément, le cas échéant) par la Chancellerie d'État du canton correspondant. L'examen sérologique est unique et par conséquent est le même qui est fait dans notre pays. Ce dernier et celui du HIV pourraient être faits à Cuba s'ils sont réalisés dans les hôpitaux et les cliniques habilités pour les soins aux étrangers, même si la DIE (Direction d'Immigration et Extranéité) préfère qu'ils fassent partie du dossier envoyé par le Consulat. Les documents délivrés en français pourront être traduits au Consulat, suite à une coordination avec le service de traduction.

 <http://misiones.minrex.gob.cu/es/suiza/servicios-consulares>

 consulcuba@bluewin.ch; embacuba.berna@bluewin.ch

 031-302-21-11

 [@ConsulCubaSuiza](https://twitter.com/ConsulCubaSuiza)

 [@ConsuladoCubaEnSuiza](https://www.facebook.com/ConsuladoCubaEnSuiza)

- **Certificat du Casier judiciaire délivré par le pays de résidence**

Ce document, au moment de sa présentation au Consulat, ne doit pas dépasser les trois mois à compter de sa date d'expédition. Il doit être légalisé par la Chancellerie d'État du Canton et ensuite traduit en langue espagnole-service de traduction de ce document disponible au consulat- et légalisé par le Consulat cubain.

- Il est indispensable de présenter un document établi par-devant notaire, par un propriétaire d'une maison à Cuba, s'engageant à assurer l'hébergement du demandant jusqu'à ce que celui-ci dispose d'un logement propre.
- **Lettre de motivation.**
- **Quatre (4) photos type passeport.**
- **Collationnement de la photocopie du passeport auprès du Consulat**
- **Acte de mariage cubain (il ne doit pas dépasser les trois mois à compter de sa date d'expédition).**
- **Photocopie du document d'identité du conjoint cubain.**
- **Acte de naissance des enfants cubains, le cas échéant.**
- **Formulaire de demande de Résidence permanente dûment rempli sans ratures.**

TOUS LES DOCUMENTS SUISSES, AINSI QUE LEURS TRADUCTIONS, DOIVENT ETRE LEGALISÉS PAR LA CHANCELLERIE D'ÉTAT DU CANTON ET ENSUITE PAR LE CONSULAT CUBAIN.

Frais de la demande : 90 CHF (45 CHF de demande + 45 CHF d'envoi par valise diplomatique) si vous venez personnellement au consulat. Si

 <http://misiones.minrex.gob.cu/es/suiza/servicios-consulares>

 consulcuba@bluewin.ch; embacuba.berna@bluewin.ch

 [031-302-21-11](tel:031-302-21-11)

 [@ConsulCubaSuiza](https://twitter.com/ConsulCubaSuiza)

 [@ConsuladoCubaEnSuiza](https://www.facebook.com/ConsuladoCubaEnSuiza)

vous l'envoyez par la poste, 45 CHF supplémentaires devront être ajoutés au titre de démarche non personnelle.

Frais de légalisation : (Consulter le service 'légalisation de documents').

En cas de demande par la poste, veuillez procéder au paiement par virement bancaire :

Bénéficiaire : Ambassade de Cuba
Gesellschaftsstrasse 8, 3012 Bern
IBAN CH27 0079 0016 2610 2252 3
BEKB / BCBE, Banque Cantonale Bernoise SA

Nous vous proposons de d'effectuer le paiement à travers la Poste, étant donné que des banques comme Zürcher Kantonal Bank », Crédit Suisse » et « UBS » bloquent les paiements des clients en faveur du compte bancaire de l'Ambassade, en raison des restrictions imposées à ces banques par le blocus des Etats-Unis contre Cuba. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

La DIE donnera la réponse à la demande dans un délai de 3 à 6 mois.

CONSEILS

1. Veuillez lire attentivement avant de remplir le formulaire.
2. Ce questionnaire est strictement personnel. Il doit être répondu en espagnol, de façon lisible
3. Le questionnaire sera répondu par les intéressés âgés de plus de 16 ans.
4. Tous les renseignements doivent être fournis. S'il y en a un qui n'est pas fourni, les raisons devront être expliquées.
5. Les éléments à ajouter seront écrits dans la rubrique Observations au verso de la page.

 <http://misiones.minrex.gob.cu/es/suiza/servicios-consulares>

 consulcuba@bluewin.ch; embacuba.berna@bluewin.ch

 [031-302-21-11](tel:031-302-21-11)

 [@ConsulCubaSuiza](https://twitter.com/ConsulCubaSuiza)

 [@ConsuladoCubaEnSuiza](https://www.facebook.com/ConsuladoCubaEnSuiza)